



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES INONDATIONS

(P.P.R.I.)

COMMUNE : ETOILE SUR RHÔNE

PLAN DE ZONAGE
SECTEUR EST

ECHELLE : 1/5000

Novembre 2004

LEGENDE

- R1 ZONE INONDABLE DU RHONE "ROUGE", A PRESERVER
- R1 ZONE INONDABLE DE LA VEORE OU DE L'OZON "ROUGE", A PRESERVER
- R2 ZONE "ROUGE" D'ECOULEMENT DE LA VEORE, AVAL DE L'AUTOROUTE A7, A PRESERVER
- B1 B2 B3 ZONE INONDABLE "BLEUE", CONSTRUCTIBLE SOUS CERTAINES CONDITIONS
- LIMITE DE LA CRUE CINQUANTENNALE
- - - LIMITE DE LA CRUE CENTENNALE
- LIMITE DE LA COMMUNE
- LIMITE DE LA ZONE D'ALEA FORT
- EXTENSION DE LA CRUE CENTENNALE EN CAS D'OBSTRUCTION DU PONT D'ETOILE
- LIGNES D'ISO VALEUR DES COTES DE REFERENCE

PV : Point kilométrique de la Véore
COTE (IGN1969) DE LA CRUE CENTENNALE DE REFERENCE DE LA VEORE
HAUTEUR D'EAU A LA CRUE CENTENNALE :

$h > 1.0$ m

1.0 m $> h > 0.5$ m

$h < 0.5$ m

VITESSES D'ECOULEMENT :
 $V > 1.0$ m/s
 $V < 1.0$ m/s

DUREE INDICATIVE DE SUBMERSION A LA CRUE CENTENNALE :

Les altitudes indiquées sont dans le repère IGN 1969, avec la relation, dans le secteur d'Etoile sur Rhône : Altitude IGN 1969 = Altitude NGF Orthométrique + 0.18 m.

0.103
107.7

$h > 1.0$ m

1.0 m $> h > 0.5$ m

$h < 0.5$ m

VITESSES D'ECOULEMENT :
 $V > 1.0$ m/s
 $V < 1.0$ m/s

DUREE INDICATIVE DE SUBMERSION A LA CRUE CENTENNALE :

Les altitudes indiquées sont dans le repère IGN 1969, avec la relation, dans le secteur d'Etoile sur Rhône : Altitude IGN 1969 = Altitude NGF Orthométrique + 0.18 m.